

Un jubilé au service de la blanchisserie

Indissociable de la norme RABC, Daniel Loche est une figure emblématique de la blanchisserie. Nous avons eu l'occasion de discuter avec lui pour en savoir plus sur son parcours et sa vision de cette norme incontournable.



BIO EXPRESS

1980

Diplôme de l'école supérieure des industries textiles d'Épinal (Esite).

1991

Création avec un groupe d'experts et l'institut Pasteur de Lille du classeur AQHL, action qualité hygiène du linge, pour compenser l'absence normative en blanchisserie depuis le retrait par l'Afnor de la norme G07 172.

2025

Cinquante ans de mariage avec cette femme précieuse qui est « mon autre ».

2055

J'aurai 100 ans, l'âge où on ne lave plus le linge, mais où par contre on le salit...

Quelques-uns vous ont surnommé le « Michel Drucker de la blanchisserie », comment percevez-vous cette description ?

C'est plutôt flatteur et amusant ! Je pense que cette analogie reflète simplement mon long engagement et ma passion inaltérable pour l'hygiène en blanchisserie et ce métier merveilleux. Mon approche a toujours été de partager largement mes connaissances de manière pratique, en démontrant les bons gestes plutôt qu'en se contentant de théories abstraites.

Vous êtes cité comme un de ceux qui connaissent et partagent le mieux tout l'intérêt de norme RABC. Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de ce qui vous a conduit vers cette spécialisation ?

Bien sûr. Mon parcours dans la blanchisserie s'étend sur près de cinquante ans ! J'ai débuté à la fin des années soixante-dix, à la blanchisserie de l'hôpital de Neufchâteau, dans les Vosges, comme simple ouvrier de blanchisserie. J'ai travaillé quinze ans dans la fonction publique et j'ai obtenu le grade d'ingénieur subdivisionnaire en blanchisserie. Au cours de ma carrière, j'ai eu l'honneur de présider l'URBH de 1988 à 1990, une expérience très enrichissante, dont je garde d'excellents souvenirs. J'entretiens toujours des liens cordiaux avec l'association et il m'arrive d'intervenir lors de journées régionales sur un sujet qui m'est cher, la norme RABC. Après cela, j'ai créé Auditextyl. Mon engagement dans la norme RABC est né de mon désir de mettre en lumière ce métier de la blanchisserie, à travers cette norme. Cet engagement a été conforté par ma rencontre avec William Drot,

un expert des normes chez Electrolux. C'est avec lui, sous l'égide et avec l'agrément de l'institut Pasteur de Lille que nous avons développé l'ancêtre de la norme RABC.

Qu'était cette AQHL ?

William et moi sommes partis d'un constat. Alors que dans d'autres domaines il y a des normes d'hygiène, comme la HACCP en restauration, le périmètre de la blanchisserie présentait un grand vide normatif. Même si la transmission de maladies nosocomiales par le linge est rare, elle n'est pas inexistante. Comment s'assurer en tant que fonction support de l'hôpital que nous apportions un linge microbiologiquement propre ? C'est ainsi que nous avons développé la méthode AQHL, ou action qualité hygiène du linge, en reprenant les principes de la HACCP, méthode qui deviendra quelques années plus tard la démarche RABC (Risk Analysis Biocontamination Control) et sera intégrée à la norme européenne NF EN 14 065, qui vise à garantir la qualité microbiologique des textiles traités, en contrôlant et limitant la contamination microbiologique du linge dans les établissements de santé, les Ehpad, et les maisons de retraite.

Vous êtes également très impliqué dans la vulgarisation de la norme RABC. Quelle est votre approche pour rendre cette norme accessible ?

J'ai revendu Auditextyl au bout de quinze ans. Puis j'ai continué comme consultant en blanchisserie en créant une nouvelle structure de formation : DLC, toujours avec la volonté de transmettre les bonnes pratiques d'hygiène en blanchisserie. Je m'efforce de rendre la norme RABC compréhensible en la présentant de manière ludique et pratique. Plutôt que de plonger directement dans des détails administratifs et techniques, je commence souvent par expliquer les objectifs de la norme : produire et prouver que le linge est microbiologiquement sain. Je montre

“ JE FAIS PARTIE DE CEUX QUI NE SE PRENNENT PAS AU SÉRIEUX, MAIS QUI PRENNENT TRÈS AU SÉRIEUX L'HYGIÈNE EN BLANCHISSERIE. ”



En pleine action de formation, Daniel Loche explique à des adultes en situation de handicap comment plier le linge en évitant de le recontaminer.

comment la norme s'appuie sur de bonnes pratiques d'organisation et d'hygiène, des gestes appropriés et des tableaux de traçabilité simples, afin que les professionnels comprennent son utilité et ses avantages. Et pour rester concret, les formations que je mène se font en immersion, dans les blanchisseries des établissements où se questionnent sur l'hygiène de leur linge ou souhaitent certifier leur périmètre professionnel.

Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confronté dans votre rôle de consultant ?

L'un des plus grands défis est d'approprier la norme. Certains formateurs que j'ai pu rencontrer abordent la RABC comme un pays exotique qu'ils n'ont jamais visité. Je m'efforce de changer cette perception en animant des réunions de vulgarisation où j'explique la norme de manière simple et appliquée. Les professionnels doivent comprendre que c'est un outil pratique d'amélioration plutôt qu'un ensemble de règles administratives de traçabilités abstraites.

“ LA CERTIFICATION RABC EST AVANT TOUT UNE QUESTION D'APPROPRIATION DE LA NORME PAR LES ÉQUIPES DE BLANCHISSERIE. UNE FOIS ACQUIS, LES GESTES, LES CONTRÔLES DEVIENNENT UNE ÉVIDENCE! ”

Et je dois dire, qu'ayant moi-même été opérateur en blanchisserie, cela facilite grandement la transmission.

Que conseillez-vous aux entreprises concernant le matériel utilisé dans les blanchisseries ?

Il est important que le matériel proposé respecte les principes de la norme RABC. Par exemple, un chariot en lui-même ne peut pas être certifié RABC, mais sa conception et son utilisation doivent faciliter le travail de l'opérateur pour qu'il évite les fautes d'asepsie. Les équipements doivent être conçus et installés de manière à éviter les croisements entre linge sale et propre, et à pouvoir être entretenus facilement. À titre d'exemple, certains fabricants vont placer les filtres des séchoirs à des endroits difficilement accessibles qui génèrent des postures non ergonomiques. Il en résulte que l'entretien sera fait de façon irrégulière, avec comme conséquence des accumulations de niches microbiennes dommageables pour l'hygiène du linge. Il en va de même, pour des machines ou des matériels périphériques qui présentent des zones où les germes opportunistes peuvent s'accumuler et sont difficilement délogeables. Dans le cadre de mes activités de conseil auprès de certains fabricants ou revendeurs, c'est un point que j'examine: la machine ou le matériel permettent-ils, dans le cadre d'une utilisation normale, de mettre l'opérateur en conformité avec les attendus normatifs ?

Vos activités de formation concernant la RABC vous ont-elles conduit également à entreprendre des formations auprès des installateurs ? Quel en est l'intérêt ?

C'est dans la continuité: la meilleure machine du monde, si elle n'est pas correctement installée, ne pourra pas permettre à l'établissement de s'inscrire dans une démarche RABC. Il faut que les bureaux d'études, les installateurs et les commerciaux soient sensibilisés aux questions de flux du linge, de marche en avant, ●●●

interview

Daniel Loche, précurseur de la RABC



J'AIME

- Les gens qui n'oublient pas d'où ils viennent
- Le sourire d'une relation professionnelle satisfaite de notre rencontre
- Les levers de soleil sur la chaîne des Aravis



JE N'AIME PAS

- Ceux qui se parent du masque de la mauvaise foi
- Les agendas vides
- Les trains qui s'éloignent quand je reste sur le quai



“ EN AMONT DE LA BLANCHISSERIE, LES FABRICANTS DE MATÉRIEL, LES BUREAUX D'ÉTUDES, LES ARCHITECTES, LES INSTALLATEURS DOIVENT EUX AUSSI ÊTRE FORMÉS POUR QUE TOUT CONCOURS À UNE DÉMARCHE RABC FLUIDE ET FACILE À METTRE EN PLACE. ”

••• de séparation de zone et tiennent compte de ces contraintes lors de l'implantation des machines. Idem pour les matériels périphériques très importants dans le transfert des textiles sales et propres. Il est tout à fait possible de réaliser des implantations permettant d'être conforme à la RABC, y compris dans de petites blanchisseries n'ayant pas la possibilité de faire une séparation physique. Cela repose sur du matériel adéquat, judicieusement implanté, une bonne organisation et du personnel formé. Et dans cet ensemble, les installateurs ont un rôle de conseils à jouer. C'est d'ailleurs pour cela qu'une entreprise bien connue dans le monde des matériels périphériques a mis en place un réseau de conseillers fonction linge formés à la norme et compétents pour la partager.

Comment voyez-vous la vague de réinternation en Ehpad ?

La crise sanitaire a largement touché les Ehpad, et beaucoup ont voulu reprendre la maîtrise de leur linge pour ne plus dépendre de prestataires. Le choix d'une blanchisserie interne soulève de nombreuses questions : économiques, matérielles, de ressources humaines et de formation. Mais à partir du moment où le projet est porté par le personnel et la direction, un Ehpad ou un Ésat sont tout à fait capables de s'inscrire dans le périmètre normatif. La norme RABC n'est pas d'application obligatoire, mais parmi les équipes que je rencontre au cours de mes formations, nombreuses sont celles qui se l'approprient, car les avantages qu'elle apporte la rendent évidente. C'est une preuve de responsabilité et d'exigence vis-à-vis des résidents, des familles et une certaine fierté du travail bien fait.

Comment la norme RABC est-elle appliquée dans des contextes particuliers comme les Ehpad ?

Les Ehpad présentent des défis uniques. Il est essentiel de maintenir une hygiène rigoureuse tout en respectant la relative

autonomie des résidents. Sans oublier que l'Ehpad est un lieu de vie, avec des résidents certes plus fragiles, mais qui ne sont pas des patients. L'équilibre entre une hygiène stricte et les besoins de convivialité est parfois difficile à établir. Par exemple, comment maintenir la participation des résidents à quelques activités en lien avec le linge, ce qui est fréquent dans les Ehpad tout en gardant des critères d'hygiène ? On peut donner des tâches de tri des lavettes propres par couleur, ou de pliage de sacs de linge, des articles qui n'entrent pas directement en contact avec le corps des résidents. Mais il est contradictoire de vouloir impliquer certains résidents dans le pliage de vêtements ou de linge éponge à cause de l'hygiène requise par la norme. La crise sanitaire a renforcé l'importance de ces mesures, et nous sommes souvent sollicités par les CVS (comités de la vie sociale) pour vérifier que le linge est propre visuellement, mais aussi qu'il est microbiologiquement sain.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux professionnels de la blanchisserie concernant la norme RABC ?

Mon message est que la norme RABC est un outil précieux pour garantir un environnement de travail propre et sain, que ce soit dans une grande blanchisserie industrielle, un Ésat ou un Ehpad local. Il est essentiel de bien comprendre et appliquer ces normes pour assurer une hygiène optimale, surtout dans des environnements sensibles. La norme n'est pas une contrainte mais une garantie de qualité et de sécurité. Elle permet à ce que l'hygiène des personnes, des locaux et du linge ne soit plus la variable d'ajustement, mais le critère de l'excellence. ●

“ LA NORME N'EST PAS UNE CONTRAINTE, MAIS UNE GARANTIE DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ. ”